

C. C. WEPPEs

EXTRAIT des DELIBERATIONS

Communauté de Communes
du Pays de Weppes

du CONSEIL COMMUNAUTAIRE

du 17 mars 2015Aubers, Bois-Grenier, Fromelles,
Le Maisnil, Radinghem-en-Weppes*Le dix sept mars deux mille quinze à vingt heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Weppes s'est assemblé en séance ordinaire en mairie de, après convocation légale faite le 10 mars 2015, sous la présidence de Monsieur Michel DELEPAUL, Président.*NOMBRE
de conseillers
en exercice : 24
de présents : 17
de votants : 21**Etaient présents** : Mmes BLONDEL, BOCHER, CANADA, DE VRIEZE, LEGRY, LUNG, MM. BAJEUX, BORREWATER, DE BEURMANN, DELEPAUL, GALAND, LECLERCQ, LEDOUX, MASSON, VAN DRIESSCHE, WAYMEL, WOLFCARIUS.**Absents** : Mme SLEMBROUCK, MM. BRAME et HOURIEZ**Pouvoirs** : Mme ACCART à M. WOLFCARIUS, M. COEVOET à M. MASSON, Mme ELOIRE à M. LEDOUX, Mme RICQUE à M. DELEPAUL.

=====

Modification du tableau des effectifs au 15/03/2015

Pour tenir compte de l'évolution des postes de travail et des missions à assurer, le Président propose au Conseil Communautaire de modifier le tableau des effectifs de la manière suivante :

Création de poste suite à avancement de grade (à effet au 15/03/2015) :

- Filière : Administrative
Cadre d'emploi : Rédacteur
Grade : Rédacteur Principal de 2^{ème} classe
Pour assurer les missions de Chargé de Communication et Ressources Humaines
A temps complet
- Filière : Technique
Cadre d'emploi : Adjoint Technique
Grade : Adjoint Technique Principal de 2^{ème} classe
Pour assurer les missions d'Adjoint Polyvalent Espaces Verts
A temps complet

Suppression des postes correspondants à l'ancien grade détenu par les agents concernés par l'avancement de grade (à effet au 15/03/2015) :

- Filière : Administrative
Cadre d'emploi : Rédacteur
Grade : Rédacteur
A temps complet
- Filière : Technique
Cadre d'emploi : Adjoint Technique
Grade : Adjoint Technique de 1^{ère} classe
A temps complet

Grade	Catégorie	Nombre	Affiché le		Observation
			Pourvus	Non pourvus	
Filière administrative :					
Attaché territorial TC	A	1	1	0	
Rédacteur principal de 2 ^{ème} classe TC	B	1	1	0	
Rédacteur territorial TC	B	0	0	0	
Adjoint administratif de 1 ^{ère} classe TC	C	1	1	0	
Adjoint administratif de 2 ^{ème} classe TC	C	2	2	0	
Filière culturelle :					
Attaché territorial de conservation du patrimoine TC (non titulaire, emploi du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient -en application de l'article 3-3-2° de la loi n°84-53 du 26/01/1984)	A	1	1	0	
Filière technique :					
Ingénieur principal TC	A	1	1	0	
Technicien territorial TC	B	1	1	0	
Agent de maîtrise TC	C	2	2	0	
Agent technique principal de 1 ^{ère} classe TC	C	3	3	0	
Agent technique principal de 2 ^{ème} classe TC	C	4	4	0	
Adjoint technique de 1 ^{ère} classe TC	C	2	0	2	
Adjoint technique de 2 ^{ème} classe TC	C	4	4	0	
Emplois non titulaires (Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes - en application de l'article 3-3-1° de la loi n°84-53 du 26/01/1984) :					
Assistant de direction/agent d'accueil-boutique/guide		1	1	0	
Agent d'accueil/référent boutique/ guide		1	1	0	
Médiateur culturel-guide/agent d'accueil-boutique		1	1	0	
TOTAL		26	24	2	

Après avoir entendu le Président dans ses explications complémentaires, après avis du Comité Technique Intercommunal rendu le 4 mars 2015

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- d'adopter les modifications du tableau des effectifs au 15 mars 2015 ainsi proposées.
- précise au les crédits suffisants seront prévus au budget de l'exercice 2015

Fait aux jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,

Le Président

M. DELEPAUL

